



EN ANGLETERRE
AVEC 500 VACHES A L'HERBE,
VRAIMENT,
ILS NOUS SURPRENNENT

Novembre 2023



normandie.chambres-agriculture.fr



CHAMBRES
D'AGRICULTURE
NORMANDIE

Réalisation

Chambre Régionale d'agriculture de Normandie

SIRET : 18140005200021

Agropôle Normandie - 6, rue des Roquemonts
CS 45346 - 14053 CAEN cedex 4

Tél.: 02 31 47 22 47

www.normandie.chambres-agriculture.fr

La reproduction d'articles de ce document est subordonnée à une autorisation préalable.

Crédits photos : Chambre Régionale d'agriculture de Normandie

Rédaction

Thierry METIVIER, conseiller en agriculture biologique



Sommaire

Episode 1 : En Angleterre, de très grandes exploitations au fonctionnement atypique 4

Episode 2 : Comment s'organise le travail avec 500 vaches qui pâturent ? 10

Episode 3 : Du business avec des schémas de partenariats agricoles et de transmission inspirants 13

En Angleterre : avec 500 vaches à l'herbe, vraiment, ils nous surprennent

Du 11 au 15 septembre 2023 s'est tenue la formation « Décider aujourd'hui pour un élevage laitier bio durable demain » organisée par les Chambres d'agriculture de Normandie. Le groupe de 13 personnes a partagé 5 jours consécutifs, hors de leur exploitation. C'était la 8e édition de cette formation en Angleterre, la dernière remontait à 4 ans.

Le groupe est allé à la rencontre d'éleveurs laitiers anglais, en système herbager, afin de comprendre leur stratégie d'entreprise, leur organisation du travail, la conduite du troupeau et des prairies ainsi que leur gestion du pâturage. Nous en sommes revenus bluffés.

Trois épisodes donnant lieu à trois articles relatent les spécificités de ces rencontres, sous des angles complémentaires :

- Episode 1 : En Angleterre, de très grandes exploitations laitières au fonctionnement atypique
- Episode 2 : Comment s'organise le travail avec 500 vaches qui pâturent ?
- Episode 3 : Du business avec des schémas de partenariats agricoles et de transmission inspirants

Episode 1 : En Angleterre, de très grandes exploitations au fonctionnement atypique

Nous avons rencontré des élevages de grande dimension, à l'image de l'agriculture anglaise, avec des élevages laitiers qui comptaient de 300 à 650 vaches. Les conditions pédoclimatiques sont proches de celles de l'Ouest et du Nord de la France, avec une sensibilité à la sécheresse similaire. La taille d'exploitation est typiquement anglaise, mais les systèmes rencontrés et la présence de l'herbe ne sont pas représentatifs des systèmes anglais.



Légende : Le circuit de rencontres avec les 5 fermes dans le sud de l'Angleterre

Ce tableau dresse le portrait des 5 fermes rencontrées, avec les particularités de leur fonctionnement.

	George Brown 33 ans	Mat Boley 47 ans	Jonny et Rachael Rider 55 ans	Rob Richmond 53 ans	Oli Chedgy 44 ans
Ligne de conduite	En partenariat avec le propriétaire depuis 4 ans, a augmenté le nombre de vaches au-delà des capacités des bâtiments pour dégager plus de rentabilité et acheter tous les animaux pour son compte.	« Avoir la ferme laitière la plus simple du monde pour libérer du temps ». Prend sa retraite à 47 ans et vient de créer un partenariat avec un jeune, non issu du milieu agricole.	Le pionnier des systèmes laitiers simplifiés à l'herbe. Une entreprise de très grande taille gérée surtout avec la main d'œuvre familiale. 200 chèvres traites viennent de rejoindre les 600 vaches, ainsi que 8 truies suitées (70 porcs) nourris uniquement à l'herbe.	Vient de reprendre la gestion d'une nouvelle ferme où le lait vient d'être introduit à la place de bovins viande. Pas de logement pour les vaches, choix d'une salle de traite mobile.	A créé en 2017 un atelier lait sur une ferme céréalière qui voulait retrouver de la résilience et améliorer la qualité de ses sols. Pas de bâtiment pour les bovins, et salle de traite mobile. En parallèle il pilote 2 autres fermes d'élevage.
Signe de qualité	Conventionnel Sa laiterie Arla impose le non-abattage des veaux mâles avant 8 semaines.	AB	AB	AB	AB
Nombre de vaches	600 vaches de 500 kg de poids vif. Frison dominant.	350 petites vaches de 450 kg poids vif. Croisement multi races, afin de produire le maximum de matière utile/ha.	450 vaches traites et 150 nourrices. Petit format pour pâturer toute l'année.	320 aujourd'hui et objectif 600. Recherche d'un grand format pour une meilleure résistance aux conditions hivernales extérieures.	450 vaches en ayant démarré en 2018 avec 200 génisses.
Unités de main d'œuvre totales	6	1,5 pour les repreneurs Braddy et son épouse, et Matt le cédant pour 1 traite /semaine.	4 et aide des enfants pendant les vacances scolaires pour les vêlages en avril.	2	3 en période basse et 4 en période des vêlages. Pour Oli, 2 UMO suffiraient en période basse.

	George Brown 33 ans	Mat Boley 47 ans	Jonny et Rachael Rider 55 ans	Rob Richmond 53 ans	Oli Chedgey 44 ans
Dont UMO salarié	4 salariés + 2 apprentis à 50 %	0	2	1	2 en période basse et un 3è en période de vèlages.
Sols et pluviométrie	Sableux, portants en hiver et très séchants en été. 800 mm.	Argileux, humides en hiver, poussants en été. 950 mm.	Limons sableux majoritaires et sols calcaires à 3 km sur la colline venteuse dédiée aux vaches nourrices. 750 mm.	Très caillouteux et séchants en été, portants en hiver. 700 mm	Terres arables calcaires, séchantes en été et portantes en hiver. 780 mm
Fréquence de traite journalière	Bitraite	Monotraite	Monotraite	Monotraite	Monotraite
Période de vêlage	Février et août pour avoir des tariés sur les périodes sans pâturage disponible.	Mars pendant 6 à 8 semaines. Tarissement de toutes les vaches à Noël.	Avril pour avoir de l'aide pendant les vacances scolaires, et pour bénéficier des plus fortes croissances d'herbe car le pâturage a lieu tout l'hiver avec peu de stocks distribués.	Mi-mars avec tarissement de toutes les vaches à Noël.	Mi-mars avec tarissement de toutes les vaches avant Noël.
Lait produit (millions de litres) et collecteur	3,6 Arla	1 Transformateur local en cheddar	1,1 Transformateur local en cheddar	1 Arla	1,3 Arla
Concentré kg/VL/an	1 500	0	0	0	0
Salle de traite	Roto 50 places	Simple équipement 20 postes et non fermée	Roto 50 places	Mobile 25 postes en simple équipement	Mobile 25 postes en simple équipement
Période de pâturage	Pâturage toute l'année, même l'hiver car pas assez de places en bâtiment.	Toute l'année. Génisses sans bâtiment et toujours au pâturage. Fil poussé 3 fois/j lors des belles journées pour	Toute l'année. Seulement 0,6 tonne MS de stock fourrager / UGB. Pâturage même en hiver. Temps de repousse longs	Toute l'année car pas de bâtiment pour les vaches. Minimum 3 repas d'herbe pâturée offerts par jour en	Toute l'année car pas de bâtiment pour les vaches. Minimum 3 repas d'herbe pâturée offerts par jour en poussant les

	George Brown 33 ans	Mat Boley 47 ans	Jonny et Rachael Rider 55 ans	Rob Richmond 53 ans	Oli Chedgley 44 ans
		les vaches, et 5 fois /j lorsqu'il pleut.	pour générer de forts rendements (entre 8 à 10 t MS/ha) même si la qualité baisse (35 j en mai, plus de 55 j à 75 j sur le 2è semestre). 6 repas d'herbe fraîche par jour.	poussant les fils. Impressionnante observation du troupeau, des plantes et des sols pour faire évoluer ses pratiques.	fils. Sur les 100 ha de prairies âgées de 5 ans, les troupeaux pâturent en hiver ces surfaces qui vont être réintroduites dans la rotation des cultures sans craindre les dégâts.
Elevage des veaux	Poudre de lait et nurserie avec accès à l'extérieur. Pâturage seulement pour les veaux nés en février, pas pour ceux nés en automne.	50 veaux sous nourrices et 50 veaux au milk bar cette année.	150 vaches nourrices pour élever toutes les naissances mâles et femelles.	Avec du lait froid, sans concentré, sevrage à 3 mois. Pâturage ensuite jusqu'au vêlage.	1 kg de concentré par jour la première année, et croissance à l'herbe ensuite, avec 3 repas d'herbe pâturée par jour.
Autres points remarquables	8 km de chemins stabilisés. Pâturage hivernal des taries et des génisses dans un champ de betteraves fourragères au fil, avec complément d'enrubannage en bale grazing. Variété de trèfle violet de longévité 6 ans : Aber Claret.	Pâturage 3h/j en hiver même si les terres sont argileuses. 1 seul tracteur et 1 autre petit pour le rabotage.	Il sélectionne ses propres taureaux dans son élevage avec des critères liés à la fertilité, la capacité d'ingestion, la monotraite et la valorisation de couverts herbacés âgés. 40 taureaux répartis dans les lots de bovins en reproduction. Les mâles élevés sous les nourrices sont vendus pour la viande de veau ou élevés jusqu'à 1 an pour un boucher local.	Magnifiques prairies avec une 20aine d'espèces et de variétés. En place 4 ans puis détruites pour laisser place aux cultures.	Prairies multi-espèces détruites au bout de 4 ans pour en observer les bénéfices sur les cultures annuelles suivantes. Emprunt de 400 000 £ avec un taux d'intérêt de 9 % remboursé en 4 ans sans prélever. Le céréalier propriétaire des terres a accepté la conversion bio sur les 1000 ha de la structure.

En conclusion de ce premier épisode, ces systèmes nous bousculent par leur taille, par leur capacité à faire pâturer un grand nombre d'animaux, par leurs équipements réduits voire l'absence de bâtiments, par leur efficacité du travail conduisant à produire entre 500 000 et 1 million de litres par travailleur, par leur aspect ultra-économique en intrants, par des rythmes de traite vivables, par la sous-traitance des travaux des champs, par la grande cohérence du système allant du modèle animal à l'organisation du travail, et enfin par la volonté de céréaliers de réintroduire un élevage laitier avec peu d'investissements !



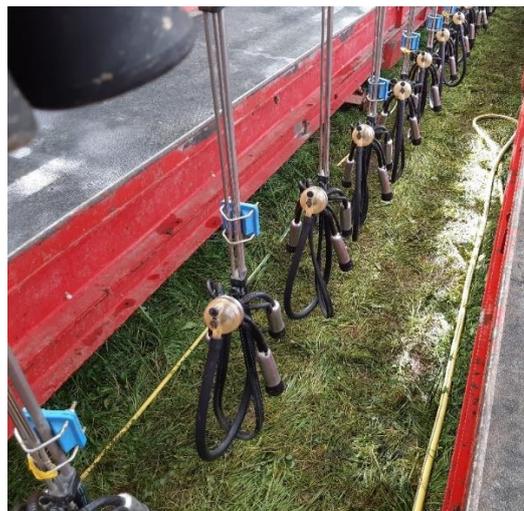
Plus de 400 vaches en monotraite, à la pâture et ceci toute l'année. Le fil est avancé plusieurs fois par jour pour offrir de l'herbe fraîche et pâturer ras.



Pour pâturer toute l'année, les chemins stabilisés sont un équipement indispensable.



Surprise : ces cochons ne mangent que de l'herbe (avec du trèfle) et rien d'autre sur le circuit de pâturage de vaches. Ils peuvent être parqués l'hiver pour détruire et renouveler une prairie.



La salle de traite mobile avec la fosse du trayeur à fleur d'herbe.



Forte pression de pâturage illustrée ici par sa hauteur sortie de parcelle à 6 cm à l'herbomètre. La prairie multi espèces mesurait plus de 15 cm quand les vaches y sont entrées.



Ils sont deux à avoir installé des prairies dans une ferme céréalière. Ici, Rob a réintroduit un troupeau laitier et une salle de traite mobile.

Dans le prochain épisode : « Comment s'organise le travail avec 500 vaches qui pâturent ? ».

Episode 2 : Comment s'organise le travail avec 500 vaches qui pâturent ?

Rappel : Du 11 au 15 septembre 2023 s'est tenue la formation « Décider aujourd'hui pour un élevage laitier bio durable » organisée par les Chambres d'agriculture de Normandie. Notre groupe de 13 personnes a partagé 5 jours consécutifs hors de leur exploitation. C'était la 8e édition de cette formation en Angleterre, la dernière remontait à 4 ans.

Le groupe est allé à la rencontre d'éleveurs laitiers anglais, en système herbager, afin de comprendre leur stratégie d'entreprise, leur organisation du travail, la conduite du troupeau et des prairies. La gestion du pâturage tenait une grande place dans leur organisation. Nous en sommes revenus bluffés.

Trois épisodes donnant lieu à trois articles relatent les spécificités de ces rencontres, sous des angles complémentaires :

- Episode 1 : En Angleterre, de très grandes exploitations laitières au fonctionnement atypique
- Episode 2 : Comment s'organise le travail avec 500 vaches qui pâturent ?
- Episode 3 : Du business avec des schémas de partenariats agricoles et de transmission inspirants

Les vêlages groupés pour rationaliser le travail et éventuellement ne pas traire pendant 2 mois

Les vêlages groupés représentent un levier substantiel de l'organisation du travail. Les animaux sont au même stade physiologique et sont, de manière imagée, conduits en bande. Les vêlages sont groupés soit sur une seule période, entraînant alors des exigences très fortes sur la réussite de la reproduction, soit sur deux périodes, permettant de décaler dans l'autre lot les vaches vides. Les vaches sont taries sur des périodes fournissant de faibles ressources en herbe pâturée. Quand elles sont toutes taries en même temps, les trayeurs sont aussi au repos, pendant 6 à 8 semaines, une rupture annuelle bienvenue en élevage laitier ! Avec des vêlages très groupés (50 % des vêlages sur 10 jours, soit par exemple 20 à 30 vêlages par jour), les veaux sont conduits en lots homogènes, la surveillance de la reproduction se réalise sur une période bien ciblée. L'organisation du travail est ainsi très rationalisée et la dispersion des tâches limitée.

La monotraite pour simplifier le quotidien

Voici le levier très facile à mettre en œuvre pour simplifier le travail en élevage laitier. Elle peut s'appliquer occasionnellement 1 ou 2 fois par semaine, ou bien sur une période de la lactation, ou encore, comme dans ces élevages anglais, toute l'année. La baisse de production attendue entre bitraite et monotraite est de 20 à 30 % au démarrage et non pas de 50 % comme supposé, avec une augmentation des taux. La prise en compte de la productivité des vaches en monotraite deviendra un nouveau critère de sélection pour le troupeau car certaines perdront plus que les 20 à 30 % de leur production laitière quotidienne et d'autres seulement 10 % ! Il va sans dire qu'avec une production moindre, les coûts alimentaires doivent aussi baisser, il faudra une alimentation peu onéreuse, sans concentré et sans fourrage conservé, basée sur l'herbe pâturée.



Avec des vêlages groupés, tout le lot de génisses est né à la même période.



Les 150 vaches nourrices de Jonny et Rachael pâturent sur ces collines calcaires. Le fil est avancé 3 fois par jour.

La salle de traite mobile pour ne pas construire de bâtiment

Le choix de la salle de traite mobile se justifie chez les 2 éleveurs qui ont opté pour cet équipement par la taille de leur ferme, le morcellement et les nombreuses routes à traverser, ainsi que le désir des propriétaires fonciers de voir le troupeau laitier et les prairies temporaires contribuer à l'amélioration de la fertilité de l'ensemble des terres arables (on retrouve ici les concepts très anglo-saxons de stockage du carbone dans le sol et d'agriculture régénératrice). Ce système permet également de valoriser par les vaches laitières de grands domaines qui s'étendent sur plusieurs kilomètres, ou tout simplement des parcelles éloignées. En outre, sur ces deux fermes jamais équipées d'une salle de traite fixe, car l'une accueillait des bovins viande et l'autre uniquement des cultures de vente, la salle de traite mobile se révèle être un investissement flexible. En effet, elle sera facilement réutilisable sur une autre ferme si les orientations de production changeaient à nouveau, surtout si elle est bien la propriété de celui qui gère le troupeau laitier. En hiver, l'accès rendu possible à des parcelles arables garnies de couverts végétaux et la présence de parcelles portantes sont aussi des éléments motivant ce choix d'équipement.

Chez ces deux éleveurs, qui se connaissent, c'est un équipement de grande taille avec 25 postes de traite en simple équipement et deux quais de traite. La traite dure 1 heure pour 320 vaches. Deux remorques accueillent respectivement les quais de traite pour les vaches et l'autre les équipements techniques comme le générateur électrique, le moteur de la machine à traire et le stockage et refroidissement du lait. Le tank est ramené à la ferme quotidiennement pour le ramassage par la laiterie. L'énergie électrique est générée par un moteur thermique fonctionnant avec du carburant. L'eau, indispensable pour le nettoyage, est acheminée par les tuyaux qui permettent aussi de remplir les bacs d'abreuvement.

L'aménagement des remorques a été réalisé localement par un artisan et la plus lourde pèse 20 tonnes sur 3 essieux. Les conditions de portance sont donc essentielles pour son déplacement et leurs terres le permettent. Le déplacement se fait chez l'un 2 fois par semaine et dure 2h30, le temps des déconnexions et reconnexions des tuyaux, chez l'autre tous les jours si les conditions sont humides ou tous les 2 jours en conditions saines et dure seulement 25 minutes. Le parc d'attente est créé avec du fil à clôture. Un point de vigilance consiste à ne pas envoyer les eaux de lavage des quais vers la fosse du trayeur sous peine de créer un champ de gadoue. Pour maintenir un état du sol non boueux sous le parc d'attente et dans la fosse du trayeur, il est nécessaire de déplacer la salle de traite mobile. Le confort du trayeur est maximum à la belle saison, tout à fait acceptable les jours de froid sec, et moindre les jours de forte pluie. Dans ces deux fermes, il n'y a pas de traite entre la mi-décembre et la mi-mars, la période la plus compliquée pour travailler en extérieur. Le budget : 200 000 £ pour la salle de traite et sa plate-forme technique.



Nina fait partie de l'équipe salariée d'Oli depuis moins d'un an. Elle a fait des études supérieures agricoles et acquiert les compétences techniques.



La salle de traite mobile d'Oli avec ses 2 remorques.

Les salariés : comment les attirer ?

Avec la taille des exploitations, le recours à la main d'œuvre salariée est nécessaire. Certaines gèrent jusqu'à 3 ou 5 salariés comme chez Oli et George. Les difficultés à recruter semblent être les mêmes que chez nous. Le Brexit a quelque peu privé les exploitations laitières de la main d'œuvre d'Europe de l'Est. Cependant Oli, grâce à sa présence sur les réseaux sociaux relatant son expérience « The Roaming Dairy », traductible par « La Laiterie

Mobile », déclare l'inverse et n'avoir aucune difficulté à trouver des salariés, il reçoit des sollicitations régulières. Les salaires pratiqués chez George et Oli pourraient pourtant être alléchants avec 50 à 55 000 livres brutes par an (60 à 66 000 €) pour 50 à 60 heures travaillées par semaine en période haute et 30 heures en période basse, incluant 4 semaines de congés payés annuels et l'avantage en nature du logement. Pour obtenir le salaire net, il faut retirer à ces salaires bruts environ 20 %, correspondant pour moitié aux charges sociales salariales (c'est moindre qu'en France, par contre l'imposition sur le revenu y est supérieure) et pour l'autre moitié à son assurance privée pour parvenir à une couverture sociale raisonnable. Pour un salarié agricole débutant dans ces 2 fermes, le salaire annuel brut est moindre et se situe à 40 000 livres. Le travail du salarié réside surtout dans la traite, la surveillance de la reproduction, l'alimentation et en particulier, la gestion des clôtures pour apporter de l'herbe fraîche à pâturer 3 à 4 fois par jour, ceci non seulement pour les vaches traites, mais aussi pour les nourrices, pour les vaches taries et pour les lots de génisses. Pour repère, les dernières données fournies par l'OCDE montrent un « revenu disponible net ajusté des ménages par habitant ¹ » de niveau similaire, se situant à 33 000 \$ au Royaume-Uni et à 34 000 \$ en France.

¹ tous les revenus (salaires, bénéfices, revenus de la propriété, des prestations sociales, des transferts sociaux au titre des soins, de l'éducation et du logement) moins les impôts.

La délégation des travaux des champs pour se concentrer sur le troupeau

Sur 4 fermes visitées, seul un tracteur chargeur d'environ 100 CV est présent, pour des structures valorisant 250 à 500 ha d'herbe. Tous les travaux des champs, les récoltes, la rénovation des prairies, l'épandage des effluents, les clôtures sont déléguées à des prestataires. C'est un moyen de limiter le temps de travail et de se concentrer sur les actes déterminants pour le revenu de la ferme : la traite et l'alimentation au quotidien du troupeau, tout en ne supportant pas les coûts d'amortissement de son propre matériel, parfois sous-utilisé.

Pour ne pas payer de travaux de récolte, Jonny va lui jusqu'à les limiter. Il fait pâturer des prairies avec une forte accumulation de biomasse, et sélectionne ses vaches capables de valoriser ces couverts. Il récolte seulement 600 kg MS de stocks fourragers par UGB.

En conclusion, il n'est nullement question de faire l'apologie des grands troupeaux mais de prendre conscience de divers leviers d'efficacité pour la conduite d'un élevage laitier comme les vèlages groupés, la monotraite, la salle de traite mobile, l'emploi salarié et la délégation des travaux.

Dans le prochain épisode : « Du business avec des schémas de partenariats agricoles et de transmission inspirants ».

Episode 3 : Du business avec des schémas de partenariats agricoles et de transmission inspirants

Rappel : Du 11 au 15 septembre 2023 s'est tenue la formation « Décider aujourd'hui pour un élevage laitier bio durable » organisée par les Chambres d'agriculture de Normandie. Le groupe de 13 personnes a partagé 5 jours consécutifs, hors de leur exploitation. C'était la 8e édition de cette formation en Angleterre, la dernière remontait à 4 ans.

Le groupe est allé à la rencontre d'éleveurs laitiers anglais, en système herbager, afin de comprendre leur stratégie d'entreprise, leur organisation du travail, la conduite du troupeau et des prairies. L'organisation du pâturage tenait une grande place dans leur organisation. Nous en sommes revenus bluffés.

Trois épisodes donnant lieu à trois articles relatent les spécificités de ces rencontres sous des angles de vues complémentaires :

- Episode 1 : En Angleterre : de très grandes exploitations laitières au fonctionnement atypique
- Episode 2 : Comment s'organise le travail avec 500 vaches qui pâturent ?
- Episode 3 : Du business avec des schémas de partenariats agricoles et de transmission inspirants

Les contrats de partenariats pour investir à plusieurs

George a le statut de partenaire d'un propriétaire foncier, formule qu'on ne rencontre pas à l'heure actuelle en France. Ils ont établi un contrat avec les termes suivants : le propriétaire apporte le foncier, les bâtiments et 2/3 des vaches en valeur. Georges apporte 1/3 des vaches en valeur, le matériel et son travail. Chacun reçoit une rétribution à hauteur de 10 % des capitaux mis en œuvre. Puis le bénéfice final est réparti avec les clés choisies dans leur accord : 70 % pour George et 30 % pour le propriétaire. L'ambition de George est d'ensuite acheter sa propre ferme pour laquelle il voudrait réunir 4 millions de livres (affectés entre autres à 100 ha de foncier x 30 000 £/ha, 300 vaches x 1 000 £/vache). Il a tout intérêt à ce que le bénéfice actuel soit maximisé pour augmenter sa part annuelle du revenu. C'est pour cette raison qu'il a fortement augmenté le nombre de vaches traites sans avoir de bâtiment pour les loger en hiver. En effet, après calculs, cet investissement supporté par le propriétaire ne lui aurait pas permis d'augmenter le bénéfice partagé.

Pour Oli, le contrat est différent et tout aussi intéressant. Oli fournit le travail, le matériel dont la salle de traite mobile, 55 % du troupeau, ce qui a représenté un investissement initial de 500 000 £. Le céréalier fournit le foncier. Chacune des parties paie la moitié des charges courantes. La rétribution de chacun se joue non pas sur le partage du bénéfice mais sur le partage des recettes issues de la vente du lait et de la viande : 70 % pour Oli et 30 % pour le propriétaire foncier. Sur une autre ferme laitière, Oli a aussi noué un partenariat différent. Il fournit le travail et a acheté 20 % du cheptel, le propriétaire a fourni 80 % du troupeau laitier, le foncier et la salle de traite fixe. Pour se rétribuer, Oli prend 20 % des bénéfices.



Oli a créé un partenariat avec un céréalier pour consacrer 500 ha à l'élevage laitier. Les 1 000 ha sont passés en AB à cette occasion.



George à 33 ans a noué un contrat de partenariat avec son propriétaire et vise la constitution d'un capital.

Transmettre sa ferme à 47 ans

Mat Boley ne sait pas encore ce qu'il va faire, nous dit-il, on suppose qu'il a quand même quelques idées... A 47 ans, il lâche les rênes de son exploitation et a trouvé un partenaire. Paddy et sa compagne ont 27 ans, ils ont fait des études agricoles sans être issus de ce milieu, ils connaissent déjà l'exploitation pour y avoir travaillé pendant leurs vacances. Ce sont eux qui sont venus solliciter Matt pour un partenariat. Pour le cédant, la transmission consiste ici à laisser les commandes sur les décisions autour du troupeau et du pâturage, à accueillir progressivement une prise de participation dans le capital par exemple par l'achat de 20 % des vaches tous les 2 ans, à louer sa fraction de terres en propriété, et à continuer à travailler un peu dans la ferme (faire quelques traites) sous forme rémunérée. Paddy, le repreneur, a injecté à son arrivée une part de capitaux empruntés, autour de 200 000 £, et au fil des années avec les bénéfices cumulés de la ferme, il portera sa participation jusqu'à être majoritaire. Cédant et repreneur ont ainsi un intérêt partagé à la réussite économique et à la création de bénéfices car ils se les partagent, c'est donc une affaire commune, contrairement à nos schémas courants de transmission.

Un état d'esprit entrepreneurial

Le « business », la rentabilité et la facilité à parler des bénéfices et rémunérations font typiquement partie de la culture anglo-saxonne et nous en avons bénéficié ! Nous avons été très marqués par l'esprit d'entreprise et d'initiative. Les partenariats sont négociés dans un esprit gagnant-gagnant. George n'hésite pas à afficher qu'il veut réunir 4 millions de livres pour son projet d'installation, et à agrandir son troupeau à 600 vaches sans bâtiment, niveau suffisant pour atteindre plus vite la rentabilité nécessaire. Rob (53 ans) a créé de toute pièce un atelier laitier de grande taille herbager, il nous surprend. Jonny et Rachael Rider, avec leurs 600 vaches soit traites soit nourrices, viennent d'ajouter un atelier de 600 chèvres qu'il faut aussi traire. Leur journée commence à 6h30 avec la traite des chèvres, puis à 8h30 commence la traite des 450 vaches. Pas de traite le soir mais ils semblent infatigables ! Pour la petite histoire, pendant le confinement leurs enfants ont voulu et aidé à la mise en place du nouveau troupeau de 200 chèvres, mais à la reprise de l'école, les chèvres sont restées...Et Oli qui dispose de sa propre exploitation avec des ovins et des bovins viande, monte un partenariat laitier que nous avons visité sur la ferme céréalière, et en a monté un autre sur une 3^e ferme à vocation laitière. Il adopte une vraie posture de gestionnaire et de créateur de valeur en saisissant des opportunités. Il réfléchit même à un atelier de transformation laitière car il pense avoir une « belle histoire » à vendre et il n'est qu'à 40 minutes de Londres. Encore un projet !



Mat 47 ans et Paddy 27 ans : une transmission en douceur.



Pour Jonny et Rachael, la ferme est nécessairement diversifiée, ils ajoutent 200 chèvres et 8 truies reproductrices à leurs 600 vaches.



CHAMBRES D'AGRICULTURE NORMANDIE

Chambre régionale d'agriculture de Normandie

1 6 rue des Roquemonts - CS 45346
14053 CAEN cedex 4
02 31 47 22 47
accueil@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-17h00

Chambre d'agriculture de la Manche

7 Maison de l'agriculture
Avenue de Paris
50009 SAINT-LÔ cedex
02 33 06 48 48
accueil50@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-18h00

8 Antenne de Saint-Lô/Coutances
Avenue de Paris
50009 SAINT-LÔ cedex
02 33 06 46 78
saint-lo@normandie.chambagri.fr
Accueil : uniquement sur RDV

9 Antenne de Valognes
Zone Artisanale Armanville
71 route de la Ferme
50700 VALOGNES
02 33 95 46 00
valognes@normandie.chambagri.fr

10 Antenne d'Avranches/Romagny
1 rue Enjournault
50300 ST-SENIER-SOUS-AVRANCHES
02 33 79 41 70
avranches@normandie.chambagri.fr

Accueil pour les antennes :
8h45-12h00-14h00-16h30 le lundi, mardi et jeudi
Sur RDV le mercredi et vendredi après-midi

12 Antenne de
La Ferrière-aux-Étangs
21 rue de Briouze
61450 LA FERRIÈRE-AUX-
ÉTANGS
02 33 62 28 82
laferriere@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-17h00

13 Antenne de Sées
ZI des Fourneaux
Route du Bouillon
61500 SÉES
02 33 81 77 80
sees@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h45-12h30-13h30-17h15
Ouvert le mercredi sur RDV

14 Antenne de
Mortagne-au-Perche
ZI La Grippe
La Fontenelle
61400 MORTAGNE-AU-PERCHE
02 33 85 34 40
mortagne@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-17h00

Chambre d'agriculture du Calvados

2 6 avenue de Dubna - CS 90218
14209 HÉROUVILLE-ST-CLAIR cedex
02 31 70 25 25
accueil14@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h15-12h15-13h30-17h00

3 Antenne d'Ifs
Bâtiment D
400 boulevard Charles Cros
ZA Object'Ifs Sud - Green Park
14123 IFS
02 31 53 55 00 - 02 31 53 55 25
ifs@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-17h00

4 Antenne de Bayeux
ZAC Route de Caen
14400 BAYEUX
02 31 51 66 33
bayeux@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-17h00

5 Antenne de Vire
201 rue de la Douitée
14500 VIRE-NORMANDIE
02 31 68 11 16
vire@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-17h00

6 Antenne de Lisieux
Pôle d'activités de Glatigny
70 rue Joseph Guilloneau
14100 LISIEUX
02 31 31 31 85
lisieux@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-17h00

Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime

20 Chemin de la Bretèque - CS 30059
76237 BOIS-GUILLAUME cedex
02 35 59 47 47
accueil76@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h15-13h30-17h00 (16h00 le vendredi)

21 Antenne de Bois-Guillaume
Chemin de la Bretèque
CS 30059
76237 BOIS-GUILLAUME cedex
02 35 59 47 36
bois-guillaume@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h15-13h00-17h15 (16h00 le vendredi)

22 Antenne de Fauville-en-Caux
Rue de la Ferme
Fauville-en-Caux
76640 TERRES-DE-CAUX
02 35 59 47 31
fauville@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h00-13h00-17h00

23 Antenne d'Arques-la-Bataille
6 rue Verdier Monetti
76880 ARQUES-LA-BATAILLE
02 35 59 47 26
arques@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h00-13h00-17h00

24 Antenne de Neufchâtel-en-Bray
Espace François Mitterrand
76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY
02 35 59 44 83
neufchatel@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h00-13h00-17h00

Chambre d'agriculture de l'Eure

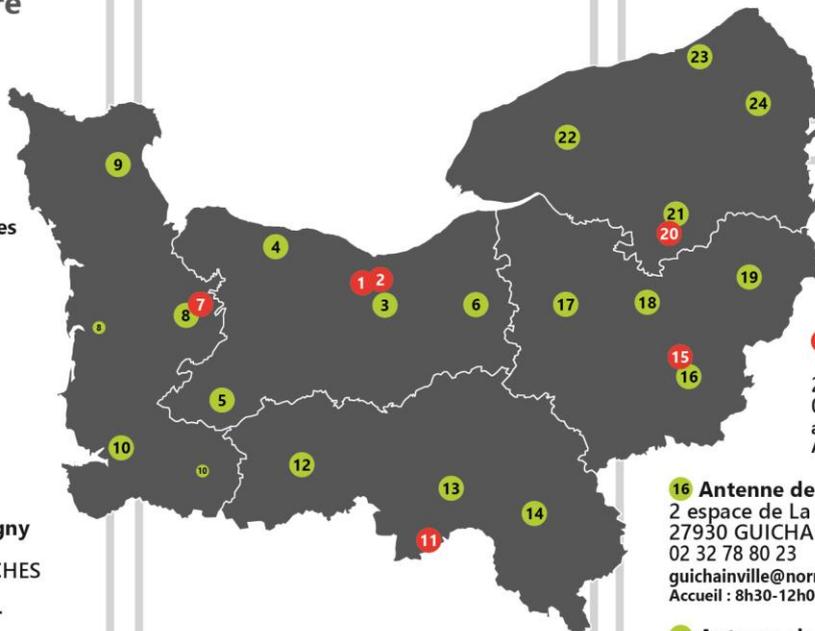
15 9 rue de la Petite Cité
CS 80882
27008 ÉVREUX cedex
02 32 78 80 00
accueil27@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-17h00

16 Antenne de Guichainville
2 espace de La Garenne
27930 GUICHAINVILLE
02 32 78 80 23
guichainville@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h00-13h00-17h00

17 Antenne de Bernay
13 rue du Champ de Courses
27300 BERNAY
02 32 47 35 60
bernay@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h00-13h00-17h00

18 Antenne du Neubourg
62 avenue de la Libération
27110 LE NEUBOURG
02 32 78 80 74
leneubourg@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h30-13h30-17h00

19 Antenne des Andelys
Côte de Villers - Lieu-dit La Rivière
27700 LES ANDELYS
02 32 78 80 61
lesandelys@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h00-13h00-17h00



Chambre d'agriculture de l'Orne

11 52 boulevard du 1^{er} Chasseurs
CS 80036
61001 ALENÇON cedex
02 33 31 48 00
accueil61@normandie.chambagri.fr
Accueil : 8h30-12h00-13h30-16h45